

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Saguenay renonce à déposer sa candidature pour les Jeux du Canada 2031

Saguenay, le 2 décembre 2025 – La Ville de Saguenay annonce qu'elle ne poursuivra pas les démarches visant à déposer sa candidature pour l'accueil des Jeux du Canada en 2031. Cette décision découle d'une analyse rigoureuse des implications financières, organisationnelles et logistiques inhérentes à un événement d'une telle envergure. Après avoir réévalué le projet à la lumière des nouvelles informations transmises par le Conseil des Jeux du Canada, le 3 novembre dernier, le conseil municipal a jugé que les conditions requises excédaient ce qui peut être considéré comme réaliste et responsable pour la Ville et ses citoyennes et citoyens.

Parmi les nouvelles exigences, on note une augmentation des frais de dépôt de candidature de 40 000 \$, portant le total à 100 000 \$, ainsi que l'ajout d'une discipline supplémentaire, la natation artistique, pour laquelle Saguenay ne dispose pas des infrastructures nécessaires. Déjà, deux autres épreuves – le biathlon et le patinage de vitesse longue piste – avaient été identifiées comme présentant des défis majeurs en raison des aménagements requis, ce qui a contribué à la décision. La préparation de la candidature et l'accueil d'un tel événement auraient également entraîné une charge additionnelle importante en ressources humaines.

Avec des coûts d'opération estimés à environ 50 millions de dollars, même en tenant compte des subventions prévues, la Ville souhaite agir avec prudence et responsabilité. Avec ce pas de recul, le conseil municipal démontre sa volonté de respecter la capacité de payer des contribuables et de s'assurer que les investissements consentis demeurent proportionnels aux retombées anticipées.

Une mobilisation qui témoigne de la force du milieu

Bien que la Ville ait choisi de ne pas aller de l'avant avec le dépôt de candidature, elle se dit satisfaite du travail accompli au cours des derniers mois. Cette démarche a permis de constater, une fois de plus, que Saguenay bénéficie d'un milieu dynamique, capable de se mobiliser et de répondre présent lorsque des projets d'envergure sont envisagés. Elle confirme également que le milieu saguenéen dispose de capacités d'accueil remarquables pour des événements majeurs, ce qui constitue un atout indéniable pour l'ensemble de la région.

« Après une analyse rigoureuse, nous avons conclu que la capacité de payer de nos citoyennes et citoyens ne permettait pas d'aller de l'avant. Par respect pour la population et par responsabilité financière, nous mettons fin au processus avant le 10 décembre 2025. Merci à nos partenaires pour leur implication. Cette décision nous permet de viser d'autres événements et d'explorer une collaboration avec Québec pour certaines épreuves en 2027 », déclare M. Luc Boivin, maire de Saguenay.

« La décision de ne pas déposer une candidature pour les Jeux du Canada 2031 a été prise pour les bonnes raisons. L'ajout de la natation artistique, nécessitant deux grands bassins, dépasse nos capacités actuelles, même avec les démarches entreprises avec la Ville d'Alma. Saguenay demeure toutefois un hôte de choix, et l'inventaire réalisé cette année nous permettra de renforcer nos infrastructures pour les futurs événements sportifs », ajoute M. Michel Thiffault, conseiller municipal.

« L'analyse réalisée pour les Jeux du Canada nous a permis de mieux comprendre nos infrastructures et notre capacité d'accueil. Même si certains risques étaient gérables, les exigences globales confirment que nous devons d'abord renforcer nos actifs. Un tel événement demande des installations regroupées, comme on le voit partout au Québec. Le délai étant trop court pour 2031, nous mettrons nos efforts sur le développement de nos infrastructures pour demeurer un hôte compétitif », poursuit Mme Joan Simard, conseillère municipale.

La Ville tient à exprimer sa profonde reconnaissance envers les partenaires, les organisations et les membres du comité de candidature qui ont démontré leur intérêt et qui ont contribué à l'analyse de faisabilité. Leur expertise, leur engagement et leur collaboration ont été essentiels pour éclairer la décision prise dans l'intérêt de la population de Saguenay. « Nous les remercions chaleureusement pour le temps, l'énergie et la passion investis dans ce projet, qui reflète la force et la solidarité de notre communauté », a conclu M. Boivin.

-30-

Source : Service des communications
Ligne médias : 418 54MEDIA
(418 546-3342)